

C'est un métier noble d'aider

Jean-Paul Bleser est le président de l'Association nationale des infirmiers et infirmières luxembourgeois (ANIL). Il revient sur les besoins de la profession, qui reste à majorité féminine.

Audrey Somnard

Le salon qui se tient samedi (NDLR : demain) est une bonne opportunité de vous réunir. De quoi allez-vous parler cette année?

Jean-Paul Bleser : C'est seulement la troisième édition mais nous avons remarqué que la demande était forte. Toutes les associations qui tournent autour du métier seront présentes et les infirmiers pourront assister à toute une série de conférences qui vont du «Diagnostic infirmier» à «Les infirmiers face aux nouvelles technologies de l'information et de la communication». Les infirmiers reçoivent une formation complète, mais ils doivent régulièrement réactualiser leurs compétences, car certains actes sont peu pratiqués. C'est aussi un bon moyen de promouvoir l'image de notre profession qui peut parfois souffrir.

On a souvent le cliché de la piqûre et du garde-malade...

Alors que ce n'est plus vrai du tout! L'infirmière, c'est plus qu'une dame gentille qui dorlote un patient. Il faut vraiment renforcer le rôle de l'infirmière car les soins évoluent en même temps que les progrès de la médecine. L'infirmier coordonne beaucoup et se doit d'être à l'écoute, auprès du patient. Il faut garder une professionnalisation du métier vers le haut. C'est un art de soigner : laver une personne âgée n'est pas un acte anodin, cela requiert un savoir-faire. Plus que l'acte en lui-même, l'infirmier communique, explique le diagnostic et les soins aux patients. C'est un équilibre à garder au quotidien.

La formation est-elle en accord avec les responsabilités de plus en plus lourdes du métier?

Les statistiques européennes montrent très clairement que la formation luxembourgeoise est en deçà de la moyenne en termes d'heures d'enseignement. C'est ce que nous avons expliqué au ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, qui était très impressionné de cette différence. Le Luxembourg dispose (avec l'Espagne) de la formation la plus courte, 24,9 mois, et des congés les plus longs, 11,1 mois. Depuis 11 ans, nous sommes derrière, 3400 heures de formation c'est bien moins que ce qu'impose la Commission, c'est-à-dire un minimum de 4600 heures. Nous souhaiterions que le diplôme soit obtenu deux années après le bac technique, pour coller aux standards français et belge, qui sont à plus de trois années d'études post-bac. Le ministère nous a proposé de passer le diplôme d'infirmier gradué en France ou en Belgique! Belle manière de se débarrasser du problème.

Quelle est votre marge de manœuvre?

Nous avons déposé une plainte en décembre 2007 auprès de la Commission européenne, parce que les différents ministères ont toujours occulté le problème. Le ministère de l'Éducation nationale a pris conscience que les élèves infirmiers sont pénalisés par trop de vacances. Nous avons entamé les négociations au mois de février dernier pour allonger la formation, car les jeunes diplômés manquent de maturité et d'expérience sur le terrain. Mais une formation plus longue fait craindre aux politiques de futures revendications salariales...

Source : site internet du Le Quotidien du 14/03/2008

www.le-quotidien.lu

